



Le CSTB accorde le droit d'usage de la marque QB à la société :

CSTB grants the right to use the QB Mark to the company:

Nom du titulaire
Holder name

TECHNITRACE

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
89130 TOUCY
France

Site
Site

TECHFT01

AVENUE DU GENERAL DE GAULLE
89130 TOUCY
France

Pour les produits listés ci-après, certifiés conformes aux exigences du référentiel de certification en vigueur, par le CSTB.

For the products listed below, certified conform to the applicable certification reference system requirements by CSTB.

Designation
Name

Rubans chauffants TECHNITRACE CABT, CAMT

Conformité
Conformity

- Performances thermiques des résistances de traçage en parallèle
- Résistance d'isolement
- Courbes de puissance



La validité de ce certificat et la liste des produits certifiés sont vérifiables sur le site Internet ou en flashant le QR-code ci-contre :

The validity of this certificate and the certified products list can both be checked on the website or by flashing the QR-Code:

<https://database.cstb.fr>

Décision d'admission initiale **01-156_V1** du **05/03/2025**

Fait à : **Marne-la-Vallée, France**
Done at

Date de décision : **05/03/2025**
Decision date


Président du CSTB
Etienne CREPON



En vertu de la présente décision, le CSTB accorde le droit d'usage de la Marque QB à la société qui en est titulaire pour les produits visés par ce certificat, dans les conditions définies par les Exigences générales de la Marque QB et par les référentiels de certification QB, pour autant que les contrôles réguliers de la fabrication et les vérifications par tierce partie soient satisfaisants.

On the strength of the present decision, CSTB grants the right to use the QB Mark to the licence holder for the products mentioned in this certificate, within the frame of the general requirements of the QB Mark and of the QB certification reference system, as far as the regular checking and third party verifications of the production are satisfactory

N°01-156_V1

Date de publication : 05/03/2025

Produits certifiés par le CSTB / CSTB Certified products

Les références des rubans chauffants TECHNITRACE sont CABT, CAMT

Description du ruban chauffant	
CABT xx + C+G ou CAMT xx +C+G	Conducteurs d'énergie*
	Élément chauffant
	Gaine primaire isolante
	Tresse de blindage
	Marquage
	Surgaine extérieure
CABT xx +RG ou CAMT xx + RG	Conducteurs d'énergie*
	Élément chauffant
	Gaine primaire isolante
	Fil de masse
	Feuillard aluminium
	Marquage
	Surgaine extérieure

*Le conducteur d'énergie est constitué de deux conducteurs parallèles, conforme à la norme NF - C32-013.

Domaine d'emploi	
Type de câble	Type d'usage
CABT	Mise hors gel de canalisations d'eau glacée froide, d'eau grasses ou usées
	Mise hors gel des réseaux d'incendie (sprinkler).
	Mise hors gel de canalisations d'eau chaude sanitaire
CAMT	Mise hors gel de canalisations d'eau chaude sanitaire
	Maintien en température de canalisations d'eau chaude sanitaire. (Cette application, avec le câble CAMT, est à proscrire sur les canalisations en matériaux de synthèse (PVC, PEX, multicouche, tuyaux flexibles etc ...)

N°01-156_V1

Date de publication : 05/03/2025

Produits certifiés par le CSTB / CSTB Certified products

Conditions et limites d'emploi		
Type de câble	10 W/m	
Tension nominale d'utilisation	230 V	
Longueur maximale unitaire	120 M	
Type / caractéristiques	Température d'exposition maximale °C	Régime de service
CABT	65	Sous tension
	75	Hors tension
CAMT	85	Sous tension
	125	Hors tension

CABT

Types / caractéristiques	CABT 7	CABT 10	CABT 15	CABT 20	CABT 30	CABT 40
Puissance standard W/m	7	10	15	20	30	40
Température °C	5	5	5	5	5	5

CAMT

Types / caractéristiques	CAMT 10	CAMT 15	CAMT 20	CAMT 30	CAMT 40
Puissance standard W/m	10	15	20	30	40
Température °C	5	5	5	5	5

Mise en œuvre

- La conception du réseau, les raccordements électriques ainsi que la mise en œuvre du câble doivent être conforme au Cahier des Prescriptions Techniques du CSTB 3819.
- La mise en œuvre du ruban chauffant devra respecter les prescriptions de la norme NF C 15-100.

Une fois l'installation terminée, il devra être apposé sur le calorifuge, en des endroits visibles (tous les 3 m environ), une étiquette adhésive signalant la présence du ruban chauffant.